

## Commission travaux du 22 octobre 2024 – 18h15

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Philippe CUNY, Karine CLAUDE, Emmanuelle AUBERT, Jean-Gérard GEORGE, Dorine ROBERT, Jean-Michel MARTIN, Cédric PIERREL, Michaël ROHR.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT – Anthony HOUILLON (Cabinet Demange - Maître d'œuvre).

Excuses : Laurence LABAYS, Daniel JOMARD, Marie-Agnès GROSJEAN.

### 1°) Projet de travaux de réfection de la rue de la tâche

L'état surfacique de la voirie actuelle est fortement dégradé ce qui nécessite des travaux de réfection. Dans ce cadre, différents travaux d'aménagements pour une meilleure circulation des usagers et une réfection des réseaux humides sont envisagés à cette occasion.

Le réseau d'eau et le réseau d'assainissement sont relativement anciens (années 1960) ce qui justifierait des travaux de réfection. Pour ces 2 réseaux, la Communauté de Communes des Hautes Vosges compétente en la matière, envisage la rénovation en 2025.

Concernant la circulation routière dans cette rue, une étude est en cours afin d'améliorer l'utilisation par les différents usagers (véhicules, cyclistes et piétons). Il serait également possible d'améliorer l'éclairage public dans la rue.

Le principe de double sens de circulation serait conservé avec différents points de sécurisation sur l'ensemble de la rue. Une concertation avec les riverains est prévue en début d'année 2025, préambule aux travaux en 2026.

La DETR a été sollicitée sur ce projet pour un financement, sans certitude toutefois sur l'éligibilité du dossier au titre de la campagne de subventions pour 2025.

A la majorité des membres présents (6 contre 2 et une abstention), la commission se prononce plutôt sur un double sens de circulation, ce qui nécessitera cependant davantage d'acquisitions foncières et donc une complexification du dossier.

### 2°) Etude de faisabilité – maison de santé

Une étude de faisabilité a été remise début octobre par l'architecte proposant une situation du projet à proximité de la piscine.

Il apparaît qu'un autre lieu approprié pourrait également accueillir le projet, sur le parking devant l'ancien ALDI qui serait une emprise foncière en vente par l'acquéreur.

Cette situation serait aussi relativement opportune pour ce projet vu l'espace offert par les lieux. Il faudrait toutefois discuter des modalités éventuelles d'achat du foncier et d'implantation du projet avec le vendeur potentiel. Un rendez-vous sera donc prochainement organisé à ce sujet avant d'aller plus loin dans la réflexion. La commission y est favorable à l'unanimité.

Par ailleurs, pour avancer sur l'installation de médecins à plus court terme il est proposé de louer les anciens locaux du Dr Marquis afin de le mettre à disposition de tout autre médecin ou interne intéressé pour rejoindre notre projet de maison de santé. La commission y est favorable à l'unanimité. La question du tarif sera cependant débattue en conseil municipal de même que le projet de bail.

### 3°) Questions diverses

Sans objet.



La séance est levée à 19h25.

Vagney, le 29 octobre 2024,  
Le vice-président de la commission travaux,  
Yannick PIQUEE